

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2025 à 20h30

### Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC

#### 3. Rapports d'activité des délégataires de services publics :

Gilles MALOISEL, Lucien BAZIN, Philippe MALLÉON donnent lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (article L 1413-1 du Code Général des Collectivités territoriales) a prévu la création dans les communes de plus de 10000 habitants d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public.

La commission a pour objet de faciliter la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics locaux.

La commission examine chaque année sur le rapport de son président :

- Les rapports d'activités que doivent remettre les délégataires de service public, tous les ans. Ces rapports retracent les opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service.

Les synthèses des rapports annuels d'exploitation sont jointes à la présente délibération. Les rapports complets sont consultables dans chaque mairie déléguée. Pour la commune déléguée de Vire, ils sont consultables au secrétariat général basé à l'hôtel de ville.

La consultation des 4rapports, permet de limiter la consommation de papier et le coût des envois postaux.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 17 juin 2025.

La commission générale s'est réunie le 24 juin 2025 pour prendre connaissance de ces rapports notamment en présence des délégataires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025  
Publication : 18/07/2025

Délibération n°2025/07/07/03 du 7 juillet 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

*Rapporteur : Gilles MALOISEL*

### Réseau de chaleur urbain

La convention de délégation de service public avec la société VIRIA a été conclue en octobre 2006, pour une durée de 24 ans, soit en vigueur jusqu'au 30 septembre 2030.

- Evènements marquants dans l'année :

Résiliation du Collège du Val de vire au 31.08.2024. Indemnité de résiliation (30 % du R24 des 6 années de délégations restantes) facturée au Département.

**Le rapport d'activité complet est consultable sur place (rapport de 186 pages) et dans chaque mairie déléguée.**

La synthèse du rapport d'exploitation figure **en annexe**.

*Rapporteur : Gilles MALOISEL*

### Centre aquatique Aquavire

- Le contrat de Délégation de Service Public

Le contrat de délégation de service public avec la société OIKOS/IDEX a été signé pour une durée de 5 années du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027.

- Coût annuel du contrat sur l'année 2024 relative au rapport d'exploitation:

Total charges d'exploitation 2024 : 1 330 796,21€

Total des produits d'exploitation 2024 : 1 342 119,91€

Résultat brut de l'exercice 2024 : 11 323,70€

- Modalités de révisions des tarifs :

Indexation article 38 du contrat concerne la RODP (redevance pour occupation du domaine public) et la contribution publique forfaitaire sont révisées annuellement selon la formule suivante

$$RN=R0+(K-1)\times CEX$$

- Evènements marquants dans l'année :

Fréquentation totale en augmentation: 111 367

Fréquentation des scolaires en baisse notamment pour les secondaires.

**Le rapport d'activité complet est consultable sur place (rapport de 21 pages) et dans chaque mairie déléguée.**

La synthèse du rapport d'exploitation figure **en annexe**.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025

Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/03 du 7 juillet 2025 à 20h30

*Rapporteur : Lucien BAZIN*

Marché – Société Mandon

- Durée du contrat :

La Délégation de Service Public (DSP) a débuté le 1<sup>er</sup> août 2019 pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31 juillet 2022 puis à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 pour une durée de 5 ans.

- Coût annuel du contrat sur l'année n-1 relative au rapport d'exploitation ou RPQS à analyser :

CA BRUT TTC : 32 702€

REDEVANCE : 10300€

RESULTAT APRES IMPOTS : 797€

- Modalités de révisions des tarifs :

Les droits de places sont révisés annuellement par délibération du Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du présent rapport.

Le rapport d'activité complet est consultable sur place (rapport de 32 pages) et dans chaque mairie déléguée.

La synthèse du rapport d'exploitation figure en annexe.

*Rapporteur : Philippe MALLÉON*

Urban Connect

- Durée du contrat :

La Délégation de Service Public a été signée le 21/04/2022 pour une durée de 12 ans soit en vigueur jusqu'au 21/04/2034

- Coût annuel du contrat sur l'année n-1 relative au rapport d'exploitation ou RPQS à analyser :

30 000 € de redevance fixe. Redevance variable correspondant à 25 % de l'excédent brut d'exploitation.

- Modalités de révisions des tarifs :

La redevance pour occupation du domaine public proposée par le concessionnaire est réputée établie sur la base des conditions économiques du mois de 01/2022 ; ce mois est appelé " mois zéro ".

Le montant de cette redevance est révisé annuellement à compter de la date de notification de la concession par application d'un coefficient Cn donné par la formule :

$Cn = 100.0\% (001565192 (n) / 001565192 (o))$

selon les dispositions suivantes :

- Cn : coefficient de révision.
- Index (n) : valeur de l'index de référence au mois n.
- Index (o) : valeur de l'index de référence au mois zéro.

Le mois " n " retenu pour le calcul de chaque révision périodique est le mois de janvier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-03-DE

014-200060176-20250718-03-DE - Référence, publié par l'INSEE (publication Web), est l'index 001565192 - Salaires, revenus et charges sociales - Coût de la main d'oeuvre et du travail - Indices du coût horaire du travail révisé - Tous indices (ICHTrev-TS) - Indices mensuels - Information et communication.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025

Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/03 du 7 juillet 2025 à 20h30

Le rapport d'activité complet est consultable sur place (rapport de 6 pages) et dans chaque mairie déléguée.

La synthèse du rapport d'exploitation figure **en annexe**.

Considérant l'avis favorable de la Commission de la Commission des Services Publics Locaux du 17 juin 2025,  
Suivant la présentation faite à la Commission Générale le 24 juin 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 juin 2025,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- De prendre acte de la présentation des différents rapports d'activités susmentionnés pour l'année 2024..

**Le Conseil Municipal prend acte de la présentation des différents rapports d'activités susmentionnés pour l'année 2024.**

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025  
Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le Tribunal Administratif de CAEN  
dans un délai de deux mois à compter  
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/03 du 7 juillet 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents : 0

Le 7 Juillet 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE BRUN Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le Maire le 18/07/2025

014-200060176-20250718-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 18/07/2025

Publication : 18/07/2025

Délibération n°2025/07/07/03 du 7 juillet 2025 à 20h30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Sabrina LABROUSSE
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Michel LELARGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025  
Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/03 du 7 juillet 2025 à 20h30